

Convention d'objectifs et de moyens

Rapport d'exécution sur l'exercice 2023
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

LES CCI : le 1^{er} réseau public dédié à l'entreprise

NOS MÉTIERS

122 CCI
pour agir en hyper-proximité auprès des porteurs de projet, des entreprises, des apprenants et des territoires

APPUI AUX ENTREPRISES,
AUX PORTEURS DE PROJETS
ET AUX TERRITOIRES

*ACCÉLÉRATEUR DES
TPE-PME ET DES
TERRITOIRES*

9 000 CHEFS D'ENTREPRISE
engagés bénévolement au service
de l'intérêt général

FORMATION

*ACTEUR MAJEUR
DES COMPÉTENCES*

14 000 COLLABORATEURS
présents dans les territoires, en métropole
et en outre-mer

GESTION DES INFRASTRUCTURES

*DÉVELOPPEUR DE
TERRITOIRES ATTRACTIFS ET
DURABLES*

L'empreinte du réseau en 2023



APPUI AUX ENTREPRISES,
AUX TERRITOIRES ET
PORTEURS DE PROJETS

1^{er}

ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES
et des porteurs de projets

Toutes les 5" une entreprise ou un porteur
de projet accompagné

483 000 porteurs de projets
reçus, orientés, accompagnés

656 000 entreprises sensibilisées
et accompagnées

Nos missions de service public



FORMATION

1^{er}

OPÉRATEUR DE FORMATION
après l'Éducation nationale

450 000 jeunes et adultes
formés chaque année

131 CFA

16 écoles de management

9 écoles d'ingénieurs

143 centres de formation pro & continue



GESTION
D'INFRASTRUCTURES

1^{er}

GESTIONNAIRE
D'INFRASTRUCTURES
RÉGIONALES

505 infrastructures gérées

259 lieux d'hébergement des entreprises

120 ports

2 ponts

53 aéroports

13 aérodromes

62 pôles et zones d'activité

37 centres de congrès et parcs d'exposition

2023 EN CHIFFRES

Les CCI au rendez-vous de l'action

Accélérateurs des transitions

100%

DES OBJECTIFS ATTEINTS
pour les opérations
nationales confiées par l'État
au réseau des CCI

Numérisation des entreprises pour le tourisme			
<i>Aider les TPE-PME à gagner en visibilité sur internet et à intégrer le numérique dans la gestion quotidienne de leur entreprise</i>			
Cible régionale	432	Cible nationale	5 000
Résultats au 31/12/23	433	Résultats au 31/12/23	5 000
% objectif régional	100 %	% objectif national	100%

Transition écologique des Petites et Moyennes Industries			
<i>Proposer aux PMI les accompagnements à la transition écologique les plus adaptés à leur situation (partenariat CCI x CMA)</i>			
Cible régionale	1064	Cible nationale	27 220
Résultats au 31/12/23	759	Résultats au 31/12/23	27 220 (20 000 par les CCI)
% objectif régional	143 %	% objectif national	100%

Moteurs de réindustrialisation

100%

DES OBJECTIFS ATTEINTS
pour les opérations
nationales confiées par l'État
au réseau des CCI

France 2030			
<i>Identifier et accompagner les PME dans l'accès au dispositif France 2030</i>			
Cible régionale	43	Cible nationale	500
Résultats au 31/12/23	69	Résultats au 31/12/23	480
% objectif régional au 11/12/23	160%	% objectif national au 11/12/23	96%

ZOOM SUR ...
LES ACCÉLÉRATEURS DE RÉINDUSTRIALISATION



Objet : Mise en relation d'acteurs pouvant prendre part à un projet de relocalisation
Régions déployées : Bourgogne-Franche-Comté, Île de France, Normandie, Hauts-de-France.

Résultats :

- 300 projets identifiés.
- 28 projets de relocalisation matures en 2023 (grands comptes, PME, start-ups)

Mois de la découverte des métiers

Mois de la DECOUVERTE DES METIERS

Faire découvrir les métiers et les filières professionnelles aux jeunes, à leur famille ainsi qu'aux personnes en reconversion professionnelle

Cible régionale	2 750	Cible nationale	60 000
Résultats au 31/12/23	5 347	Résultats au 31/12/23	110 000
% objectif régional au 11/12/23	194%	% objectif national au 11/12/23	180%



144 Événements dans toute la France

110 000 Visiteurs

Taux de satisfaction
des clients

8,5/10

Taux de satisfaction
des partenaires

8,8/10

Les CCI au rendez-vous de la qualité et de l'impact économique



Auprès des entreprises

- Taux de satisfaction des entreprises **8,2/10**
- Taux de recommandation **8,1/10**
- Qualité de la relation client **9/10**
- Taux de transformation **54%**
- Taux d'utilité **76%**
- Impact sur le chiffre d'affaires **26%**
- Impact sur l'investissement **19%**

Auprès des acteurs publics locaux

- Taux de satisfaction/recommandation des collectivités **8,4/10**
- Une dynamique de contractualisation à l'œuvre sur le terrain, marquée par un taux de satisfaction de **8,5/10**

Dans leur propre transformation organisationnelle

Les CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagées, chaque fois que possible, dans des actions de mutualisation, entre CCI en appliquant les principes de solidarité, complémentarité et subsidiarité mais aussi avec les autres réseaux consulaires, notamment les chambres des métiers et de l'artisanat (CMA).

Une convention de partenariat a été établie et validée par les assemblées générales des deux entités consulaires. Cette dernière a été signée le 16 mai 2023 et donne lieu au suivi des plans d'actions partagés.

Au sein des CCI en région, des engagements de mutualisation ont été votés en début de mandat et sont déployés depuis. Ces engagements concernent les fonctions supports et décrits dans le Schéma régional d'organisation des missions (le SROM) voté en début de mandat. Outre la gouvernance partagée de la CCIR, chaque Directeur général de CCIT portant une mission régionale, il prévoit 5 grands axes de mutualisation autour des fonctions suivantes :

Achats, marchés, juridique, ressources humaines, comptabilité et finances, systèmes d'information et Europe. Pour poursuivre la feuille de route liée à l'optimisation des services supports et opérationnels, l'Assemblée générale de la CCI de Région a renforcé les Directions générale, RH, juridique et opérationnelle de la Région au cours de l'année 2023. Cela doit permettre de poursuivre et d'amplifier l'action collaborative du réseau et d'appuyer les CCI territoriales qui portent l'essentiel de l'action opérationnelle, pour les missions publiques définie dans la COM. D'une manière plus large, l'action d'appui des CCI (publique et privée) est concentrée autour des priorités votées par l'AG et déclinée dans les 5 schémas sectoriels. Les mutualisations autour de l'opérationnel se sont également amplifiées en 2023, notamment par développement de pilotages et l'animation portés par 27 collaborateurs de CCI « référents » thématiques pour l'ensemble du réseau. La création d'une organisation consulaire collégiale, reposant sur le pilotage partagé des DG, la coordination des actions régionales par la CCIR et la conduite des opérations dirigées en proximité par les CCIT, garantissent la cohérence de la démarche au plus près des besoins des entreprises. Au-delà de la mutualisation des fonctions supports demandées par l'Etat, le réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur développe une démarche de coordination des missions de Front Office afin de travailler en synergie, de partager les compétences et d'offrir un service efficace aux entreprises et aux territoires.

Les CCI au rendez-vous de la confiance avec l'État



La convention d'objectifs et de moyens (COM) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été signée entre la CCI de région, CCI France et le préfet de région, le 4 avril 2024, en déclinaison du Contrat d'objectifs et de Performance (COP) signé le 12 avril 2023 entre CCI France et le ministère de l'économie et des finances. Ce rapport d'exécution rend compte des missions prioritaires des CCI de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, financées en tout ou partie par la TCCI, menées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023.



En résumé

Un consensus externe au réseau (rapport IGF, CGE et CGEFI), du rapport de l'Assemblée Nationale de juillet 2018, des prises de position du Sénat (avant et post crise sanitaire), des positions des entreprises elles-mêmes (saisine du Gouvernement par les organisations patronales MEDEF et CPME), considère que le niveau de TCCI voté en loi de finances initiale de 2020 et maintenu à date soit 525 millions d'euros, constitue au niveau national le plancher de crédibilité et d'efficacité pour le réseau des CCI.

La TCCI affectée aux CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur était de 43 268 852 millions d'euros en 2023. Les CCI de la région ont assuré le socle des missions prioritaires qui leur sont assignées et atteint les objectifs fixés avec la tutelle et elles ont été au-delà des en consacrant des ressources propres à la réalisation des missions publiques. Pour autant, il demeure des activités pour lesquelles les entreprises et les territoires ont manifesté des besoins qui n'ont pu être couverts par le réseau faute de financements publics.

Le cadre de la COM est fixé pour le mandat mais les priorités de l'Etat et les besoins des entreprises évoluent. Si globalement il n'y a jamais d'écart injustifiable, les évolutions de priorités et de besoins impactent parfois la répartition de la TCCI entre les axes et les missions. Certaines avec un impact direct sur la soutenabilité de certaines missions.

Concernant l'axe 1, cet axe vise à répondre aux enjeux de performance de l'entreprise et des territoires. L'ambition des CCI est d'assurer le déploiement sur le terrain de programmes de sensibilisation et d'accompagnement compte tenu des enjeux, cet axe mobilise des ressources en particulier humaines et des actions de formation afin d'assurer la montée en compétences sur les thématiques de l'hydrogène, la décarbonation, la sobriété énergétique et sur l'adaptation du monde socio-économique face à la raréfaction de la ressource en eau.

Concernant l'axe 2 comme le précédent cet axe vise à répondre aux enjeux de performance de l'entreprise et lui permettre d'accélérer ses transitions. Ces accompagnements fondamentaux pour mener des actions pérennes auprès des entrepreneurs nécessitent là aussi une montée en compétences par la formation des collaborateurs et par la mise en œuvre de nouveaux outils (acquisition, maintenance, acculturation des équipes...)

Concernant l'axe 3, les CCI de la région déploient des accompagnements et des formations adaptés aux besoins en compétences des entreprises, selon les spécificités des territoires, sans miser sur la rentabilité à tout prix notamment sur les deux premières années qui suivent le lancement d'une nouvelle formation. La baisse de la TCCI affectée sur cet axe serait préjudiciable à l'employabilité et à la maintenance des équipements (plateaux techniques notamment). D'autant que le changement de modèle du financement de l'apprentissage questionne sur les enveloppes financières mobilisables sur les investissements en particulier sur les plateaux techniques

Concernant l'axe 4, l'évolution des formalités CFE et la mise en place du guichet unique dématérialisé génère un double enjeu interne et externe, à la fois lié à la formation des opérateurs sur leurs nouvelles missions, à la gestion des flux entrants pour répondre aux besoins d'assistance, comme à la qualité du service public rendu et aux possibilités de facturation associées.

Concernant l'axe 5, le taux de TCCI affecté reste bas et stable, car CCI international a su se projeter depuis plusieurs années sur un changement de modèle économique tout en garantissant des taux d'accompagnement d'entreprises et de satisfaction élevés.

Concernant l'axe 6, Les CCI étant les interlocuteurs de premier niveau des entreprises et le bras armé de l'Etat dans les territoires, à un moment où le besoin de proximité est très élevé, il est nécessaire de maintenir un taux de TCCI affectée sur les missions de représentations et de soutien aux territoires. La réduction de la TCCI s'est notamment trop exprimée au détriment de la présence territoriale, par la réduction des antennes et par la réduction des effectifs qui y étaient affectés.

Enfin, malgré une volonté affirmée des CCI de la région afin de développer le chiffre d'affaires sur ses missions d'appui aux entreprises et aux territoires, force est de constater que la typologie des entreprises, principalement des TPME-PME, ne permet pas d'envisager des gisements d'affaires suffisant à compenser une baisse de la TCCI.

AXE 1

Accompagner la transition écologique des entreprises et le développement durable des territoires

Thématiques abordées :

- Sobriété énergétique
- Économie circulaire
- Eau-biodiversité
- Déchets
- Écologie industrielle et territoriale
- Adaptation au changement climatique
- Consommation limitée de foncier (ZAN)
- Animation de réseaux d'entreprises
- Émergence et animation de filières économiques durables
- Soutien à la relocalisation / réindustrialisation...

Affectation de TCCI axe 1

Prévisionnel 2023	24 %
Réalisé 2023	27,2 %

Indicateur d'activité, d'impact, de qualité, et de performance

Nombre d'entreprises accompagnées dans leurs transformations écologiques	1 612
Taux de satisfaction	85 %
Taux de recommandation	82 %
Taux d'utilité	80 %
Qualité de la relation client	8,9/10
Taux de transformation	66 %
Impact sur le chiffre d'affaires	19 %
Impact sur l'emploi	11 %
Impact sur l'investissement	27 %
Impact carbone des entreprises accompagnées dans leurs transitions énergétiques	Dans l'attente d'une méthodologie de l'ADEME
Nombre d'acteurs publics locaux et d'écosystèmes territoriaux accompagnés	628
Nombre d'entreprises accompagnées au sein d'un accélérateur réindustrialisation	Accélérateur en cours de déploiement

OBJECTIF 1

Accompagner les entreprises dans leurs transformations écologiques



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période

En 2023, au-delà des opérations nationales réalisées à la demande de l'État « Transition écologique des PMI » et « aides prix de l'énergie », les CCI **ont sensibilisé 29 185 entreprises et accompagné 1612 entreprises**, en particulier sur les thèmes/programmes suivants :

- **Clef verte** : Clef Verte est le label de référence en France pour la transition vers un tourisme durable des hébergements. Cette opération partenariale entre Teragir et le réseau des CCI a eu pour but de labelliser plus grand nombre d'établissements (audit initial ou audit de suivi). Compte tenu des caractéristiques touristiques de notre région, sur les 1035 audits réalisés au national, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en a réalisé près de 18% de l'objectif national soit 186 audits.
- **Forum du tourisme durable et de l'écotourisme**, opération régionale organisée en Vaucluse par le comité Régional du Tourisme, le réseau des Parcs naturels régionaux et le réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur en lien avec des agences d'attractivité de la région. A destination des acteurs du tourisme de la région - territoires et destinations, entreprises du secteur, associations. Ce forum a eu pour thème conducteur « des solutions concrètes pour agir », avec 2 temps forts :
 1. Le 5 décembre : Une journée de conférences et de table-rondes,
 2. Le 6 décembre : Une demi-journée de workshop.

Le réseau a animé la table-ronde sur le thème « Financer et structurer sa démarche de transition : vers qui me tourner pour avancer ? » et a participé à la table ronde « Démarrer ou progresser : quelle démarche choisir pour inscrire son activité ou son territoire sur la voie du durable à son rythme ? » Environ 500 participants.

- **La PRECI** : le réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur est positionné depuis plusieurs années sur la thématique de l'Economie Circulaire avec sa participation à la Plateforme Régionale de l'Economie Circulaire (PRECI) à côté d'autres Partenaires, Etat, Ademe PACA, Conseil Régional SUD, CMAR, Banque des Territoires, CRESS PACA, en 2023 les actions suivantes ont été réalisées : la conduite d'actions territoriales de Synergie Interentreprises (PTSI) avec la notamment l'utilisation de la plateforme nationale de recensement et d'échanges de flux ACTIF, la conduite d'actions collectives permettant d'accompagner les entreprises sur les changements de modèle économique, l'organisation de colloques, l'intégration d'opérations innovantes dans le cadre de travaux (collaboration avec Raedificare (valorisation et emploi de matériaux de construction notamment dans le cadre du chantier de réaménagement des bureaux de la CCI de région par exemple)

- **Le Chèque Urgence Energie** : initié par la région Sud ce dispositif a permis de soutenir 171 entreprises ressortissantes des CCI sur l'ensemble de la région, les entreprises ont été conseillées dans l'appréhension de leur contrat d'énergie et orientées vers de nouveaux fournisseurs, ou la révision de leur type d'abonnement afin d'optimiser leur facture d'électricité ou gaz, changement d'option, etc. Sur le sujet de la filière énergie, la CCI NCA a lancé le projet de la valorisation énergétique des déchets de la filière Arômes et Parfums – 30 industriels concernés par la dynamique ainsi qu'un projet de synergie interentreprises autour de la production mutualisée de chaleur, vapeur et froid (réseau de chaleur/vapeur/froid pour usages industriels) - 10 industriels concernés par la dynamique

- **les Ecodéfis** : ce dispositif permet de valoriser les actions menées par les entreprises locales en matière d'environnement, énergie, transport, déchets, écoproduits, gestion de l'eau, emballages, responsabilité sociétale. Sur l'ensemble des départements 435 entreprises ont été labellisées en 2023. Forte de la réussite de cette démarche, la CCI du Var a initié aux côtés de la CMAR et de la Communauté de communes du Pays de Fayence la mise en œuvre organisationnelle du programme pour un déploiement 2024.2 des conventions PAPI (SMA et Vallée du Gapeau) : accompagnement de 43 entreprises (diagnostics, recensement des vulnérabilités de l'entreprise liées au risque inondation, avec préconisation de mesures et de plan d'actions)

- **Filière Energie : une cellule dédiée à la CCI de NCA**

✓ Organisation de 11 ateliers et webinaires en 2023 pour 250 entreprises sensibilisées au total

- ✓ Organisation de la 3ème édition des Assises Azuréennes de la Transition Energétique - 280 entreprises sensibilisées.
- ✓ 150 entreprises sensibilisées individuellement à la transition énergétique
- ✓ 85 entreprises accompagnées individuellement à la transition énergétique
- ✓ Lancement d'un projet pour la valorisation énergétique des déchets de la filière Arômes et Parfums – 30 industriels concernés par la dynamique.
- ✓ Lancement d'un projet de synergie interentreprises autour de la production mutualisée de chaleur, vapeur et froid (réseau de chaleur/vapeur/froid pour usages industriels) - 10 industriels concernés par la dynamique

Filière Tourisme :

Sensibilisation des entreprises sur la réglementation (décret tertiaire, décret bacs), les financements mobilisables (FTD, SARE, CEE...), et les labels environnementaux

Ateliers PTSI (ateliers synergie inter-entreprises)

Pôle Transition écologique et RSE de la CCI NCA :

2 ateliers (Zone de la Plaine du Var avec les Clubs d'entreprises de Carros et de St-Laurent du Var et zone de Grasse avec le Club des Entrepreneurs de Grasse) : 35 participants

Principales synergies identifiées : formations mutualisées, audits croisés, échanges de flux (Cartons, Plastiques) et mise en relation avec des offreurs de solutions

Actions menées sur la thématique **"Risque hydrique dans les secteurs de l'industrie et du tourisme"** : deux événements ont été organisés sur le thème de la gestion de l'eau par la CCIAMP en partenariat avec écolab en juin et novembre 2023, en partant de l'arrêté sécheresse, en promouvant les bonnes pratiques et en détaillant les offres d'accompagnements (306 participants au total pour ces deux événements).

Des ateliers sécheresse ont été menés par la CCI du Var avec les services de l'état et les représentants des fédérations (mobiliante (stations de lavage), UPACA (union des ports de plaisance de Paca) FIN (Fédération Industrie du nautisme) des foreurs, hôtellerie de plein air, etc...) la CCI du Var a eu un rôle d'accompagnateur/médiateur pour trouver les meilleures solutions pour lutter contre la sécheresse.

Les actions menées sur **l'accessibilité des ERP en lien avec le fonds territorial accessibilité** ont été déployées sur l'ensemble des départements de la région, elles ont porté en fin d'année essentiellement sur une campagne de communication et d'information sur la mobilisation du FTA.

OBJECTIF 2

Développer des activités économiques durables dans les territoires y compris liées à la réindustrialisation verte



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période

Territoires d'industrie phase 2 : Le « Temps II » du programme « Territoires d'industrie » s'inscrit dans l'ambition nationale d'une industrie souveraine et décarbonée passant par les territoires. En écho à France 2030, « Territoires d'industrie » répond aux enjeux immédiats et amorce le pivot à l'échelon local en accompagnant la structuration des projets et en favorisant les synergies entre élus et industriels. Pour le « Temps II », les territoires ont été invités à candidater au programme en structurant des plans d'actions évolutifs autour de quatre nouveaux axes, qui ont émergé lors du « Temps I » : Accélérer la transition écologique et énergétique des Territoires d'industrie, faire des territoires des écosystèmes d'innovation ambitieux, lever les freins au recrutement afin de développer les compétences dans les territoires industriels attractifs, mobiliser un foncier industriel adapté aux enjeux et besoins des industriels comme des collectivités. Pour faire évoluer cette offre les CCI ont pris une part active auprès des collectivités et intercommunalités et ont participé au dépôt de 9 candidatures pour la région, 8

ont été retenues

- 04 sur un périmètre départemental, 05 sur un périmètre départemental, 06 – Nice Côte d’Azur Pays de Grasse et Métropole Nice Côte d’Azur / Communauté d’agglomération Riviera Française , 13 Métropole Aix Marseille Provence, 83 Métropole Toulon Provence Méditerranée et Dracénie Provence Verdon, 84 Sorgues du Comtat

La filière hydrogène :

Au niveau national, CCI France a décidé de relancer le groupe de travail National qui a élaboré une feuille de route Hydrogène comprenant 3 axes :

- Accompagner la structuration de la filière,
- Soutenir les CCI Leaders,
- Informer et former les élus et conseillers des CCI

Dans ce cadre, les CCI de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur :

- ont continué le partenariat avec le référent local de France Hydrogène qui est le Pôle de compétitivité CAPENERGIES et plus particulièrement sa directrice Anne-Marie PEREZ,
- ont renseigné les actions inspirantes réalisées dans ce domaine pour alimenter le document « Initiatives Inspirantes dans l’Hydrogène » réalisé par CCI France (dont 4 fiches réalisées par la CCI du Var et une fiche pour le réseau régional EEN PACA sur la thématique la recherche de financements),
- ont préparé le salon MeetForHydrogène régional qui est programmé en mars 2024 à Toulon
- ont continué à mettre en œuvre des solutions techniques sur les Ports,
- ont relancé localement l’animation de la plateforme nationale CCI BUSINESS Hydrogène.

La mission réindustrialisation :

Les CCI Provence-Alpes-Côte d’azur ont participé activement aux travaux de la mission nationale réindustrialisation afin de définir les contenus et périmètres des accélérateurs attendus, ainsi notre référent régional à participer aux réunions bimensuelles de la Mission Réindustrialisation ainsi qu’à trois réunions en physique de la Mission (Paris X 2 et Rouen X 1).

Au-delà de nos contributions aux activités de la Mission Réindustrialisation et notamment :

- Préfiguration de l’accélérateur Réindustrialisation et création de la grille de labélisation « accélérateur »
- Développement d’un outil de diagnostic Achats national
- Construction de la stratégie de déploiement national de l’action CCI France 2030 et déploiement opérationnel sur PACA (avec 69 prospects remontés par le réseau des CCI de PACA) avec le déploiement d’une campagne de communication
- Constitution d’une délégation régionale CCI de PACA pour observer l’accélérateur déployé par CCI R Normandie « 24 heures pour relocaliser » et participation aux différents comités (cotech et copil) France 2030

Rencontres ITER : Grands comptes, experts en innovation industrielle, représentants emblématiques du secteur de l’énergie ont été mobilisés par le réseau des CCI Provence Alpes Côte d’Azur et l’Agence Iter France en partenariat avec Aix-Marseille-Provence Métropole le 27 septembre 2023 (l’opération a été portée par la CCIAMP pour le compte du réseau)

Enjeux : Informer les acteurs régionaux sur les opportunités d’affaires, les besoins en sous-traitance, ainsi que les perspectives d’emploi direct ou indirect • Communiquer sur l’état d’avancement du projet ITER • Remobiliser le tissu des entreprises locales et régionales sur les marchés

Le programme conçu pour permettre aux entreprises d’accéder en BtoB à un réseau d’influence, d’investisseurs, d’acheteurs qui recherchent des savoir-faire en proximité, des partenaires de confiance, en vue d’établir des contrats sur des volumes importants et sur la durée. En outre, les participants ont bénéficié d’informations exclusives sur les avancées technologiques du plus grand tokamak jamais conçu, sur les politiques réglementaires et juridiques des contrats liés à l’énergie de fusion et ont été conseillés pour bien se positionner sur les appels d’offre à venir.

Chiffres clés : 340 personnes à la conférence plénière, 105 participants aux ateliers financement, juridique et technique ainsi que 400 rendez-vous en BtoB.

Exemples d’actions menées sur l’animation de réseaux d’entreprises ou de filières :

La CCI du Var a lancé 2 clubs d'entreprises Var Access et Var Premium qui comptent respectivement 156 et 28 adhérents fin 2023, le club Var Access est un club business a pour objectif de développer son réseau professionnel et son CA. Lors de rencontres organisées sous différents formats (pt dej, déjeuners, after work) avec la mise en avant d'un adhérent qui présente une nouveauté (locaux, produit, etc) ou qui témoigne de son parcours et son expérience en matière de création ou reprise, de ses réussites et/ou difficultés, avec la « minute Expert » associée à l'événement (reprise, transmission, numérique, énergie, etc...).

La CCINCA sur la filière énergie : animation du Club Energie Côte d'Azur - 100 membres (grands groupes énergéticiens, TPE/PME, acteurs institutionnels...)Quatre réunions du Bureau du Club Energie en 2023, organisation de 12 réunions des groupes d'experts sur la performance énergétique, les énergies renouvelables, la mobilité durable et décarbonée ainsi que le développement/mise à jour de l'Observatoire Azuréen de la Transition Énergétique (paca.cci.fr) qui recense les données de consommations et de production des énergies sur le territoire des Alpes Maritimes.

La CCI des Hautes Alpes travaille notamment sur la filière vélo, elle a positionné le vélo en tant que filière d'excellence. Accueillant le tour de France depuis de nombreuses années, diverses coupes du monde (VTT à Montgenèvre par exemple), le milieu économique s'est développé pour y faire face. Afin de le soutenir mais aussi de le faire monter en compétence, la CCI a monté un projet LEADER en partenariat avec l'ADDET 05 afin d'étudier la faisabilité de disposer d'un tiers lieu dédié au vélo ainsi qu'une association soutenant les intérêts de la filière. Les enjeux sont analyser la filière vélo sur le Pays Gapençais et la structurer, assurer la montée en qualité des professionnels de la filière cycle via le label accueil vélo et des formations pour mieux le maitriser , mener une étude de faisabilité sur l'implantation d'un Pôle vélo (technique, économique, juridique) et réaliser une animation économique.

AXE 2

Transitions numérique, RH et économique

Thématiques abordées :

- Pour la transformation numérique des entreprises : Cybersécurité, RGPD, Industrie 4.0, E-marketing, vente en ligne...
- Pour la transformation RH des entreprises : marque employeur, recrutement, maintien en emploi...
- Pour la transformation économique des entreprises : recherche de financement, développement commercial, innovation, compétitivité...

Affectation de TCCI axe 2

Prévisionnel 2023	21 %
Réalisé 2023	19,7 %

Indicateur d'activité, d'impact, de qualité, et de performance

Nombre d'entreprises sensibilisées au Numérique	32 717
Nombre d'entreprises accompagnées au Numérique	949
Nombre de CCI inscrites en tant qu'activateurs France NUM	7
Nombre d'entreprises sensibilisées RH	18 259
Nombre d'entreprises accompagnées RH	1 140
Nombre d'entreprises sensibilisées à l'Innovation/compétitivité, Financement, Développement commercial	46 808
Nombre d'entreprises accompagnées à l'Innovation/compétitivité, Financement, Développement commercial	5 148
Taux de satisfaction, Taux de recommandation, Taux d'utilité, Qualité de la relation client	83% 81% 72% 8,9/10
Taux de transformation Impact sur le chiffre d'affaires, Impact sur l'emploi, Impact sur l'investissement	55% 34% 11% 55%

OBJECTIF 1

Accompagner les entreprises dans leur transformation numérique



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période

Opération nationale en faveur de l'accélération de la transition numérique des commerçants et indépendants

Les CCI de la région ont participé à la mise en œuvre du plan de relance national en faveur du commerce de proximité et des indépendants. Conformément à la convention signée entre CCI France et France Num, elles ont accompagné commerçants et indépendants à la transition numérique. Elles ont ainsi réalisé 433 accompagnements

En 2023, au-delà de l'opération nationale « Destination France – numérisation des entreprises pour le tourisme », **les CCI ont sensibilisé 32 717 entreprises et accompagné 946 entreprises** dans leurs transitions numériques, en particulier sur les thèmes/programmes suivants :

- **Actions menées en faveur de la cyber sécurité (sensibilisation et accompagnement)**
Des actions ont été menées sur plusieurs territoires, pour la CCI du 04, 3 ateliers de sensibilisation à la cyber sécurité en partenariat avec Ntech de la gendarmerie nationale (46 entreprises sensibilisés en présentiel). Envoi de campagne emailing de sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de cyber sécurité (cible 6300 établissements). CCI du 05 : Matinée de Sensibilisation sur la Cyber Sécurité animée par le Pôle de la Gendarmerie des Hautes-Alpes : 10 participants. Dans le Vaucluse, organisation et réalisation d'une conférence participative sur la cybersécurité avec une centaine de participants. Pour la CCI NCA événements de sensibilisation cyber sécurité SecNumEco (avec pour objet l'exploration des enjeux de la sécurité numérique et économique et des interventions d'experts pour s'informer sur ces 2 sujets et connaître les accompagnements et aides existantes) avec 33 participants et un atelier Cyber/RGPD avec 10 participants complétés par un accompagnement spécifique cyber pour 38 entreprises.
- **Google ateliers numériques :** Le réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec Google Ateliers Numériques, a proposé une **série de 16 webinaires destinés aux entreprises** pour gagner en aisance digitale et monter en compétences numériques. Avec plus de 500 participants, cette action est reconduite en 2024. Dans le cadre de ces ateliers, la CCI des Alpes-de-Haute-Provence a organisé une séquence « **intelligence artificielle au service des TPE/PME** » avec 36 participants. Dans le Vaucluse organisation d'une conférence sur l'Intelligence Artificielle : 80 inscrits. Pour la CCI NCA, plusieurs actions d'acculturation des entreprises à l'IA : Implication sur le Salon WAICF, 3ème édition du Salon international de l'IA avec 200 exposants de solutions IA à destination de tous les secteurs d'activités : sourcing start up, participation au jury de sélection, présence de la CCI NCA sur le salon (village des startups), intervention lors de 3 tables rondes « Cartographie des acteurs de l'IA dans les Alpes-Maritimes », IA et santé, IA et Silver Eco et organisation de conférences IA à destination des TPE / PME
 - 14 juin 2023 - "L'IA au service des TPE / PME" : lancement des ateliers Google sur l'IA sur la région Sud. Organisation d'un atelier à la CCI NCA - 70 participants

- Le 12 octobre 2023 à l'Allianz Riviera - Organisation d'une table ronde lors du Salon IBT « L'innovation technologique à impact dans l'Industrie et le BTP » - 20 participants
- Le 17 octobre 2023 à la CCI NCA - Organisation d'une conférence « L'Intelligence Artificielle et opportunités business » - 120 inscrits – 70 participants
- **Dans le dispositif Mon Projet d'Entreprise** un volet amélioration de la visibilité des commerces sur le WEB est proposé comme module complémentaire

OBJECTIF 2

Accompagner les PME-TPE dans leurs transformations sociales /
Appui RH



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période

- **e-DRH** : la plateforme e-DRH mise en place depuis 2021 par la CCI NCA répond à un plusieurs enjeux majeurs des entreprises : attirer, recruter, former et fidéliser les talents. Réfléchi autour du concept de « mise en adéquation » et de « mise en relation », elle permet d'apporter une réponse correspondant aux besoins de l'entreprise en termes de recrutement ou de formation et d'assurer la mise en relation au moment opportun, s'inspirant du modèle dit de « Market place/Place de marché ». Piloté par la CCI Nice Côte d'Azur, le volet formation présente l'ensemble des formations courtes des organismes des Alpes-Maritimes (y compris celles proposées par la CCI). La recherche est ciblée par le choix de quatorze thèmes de formation, types d'organismes, modalités en présentiel ou distanciel, prix.

Plateforme e-DRH chiffres clés :

- EMPLOI :
 - -Entreprises : 700 comptes
 - -Talents : 9116 profils
 - -Offres emplois : 13 248
- FORMATION
 - -Organismes de Formation : 98
 - Nombre de Mise En Relation vers des Organismes de Formation sur e-DRH : 245
- **Dispositif Ardan (Actions Régionales pour le Développement d'Activité Nouvelles) :**
Ses objectifs : intégrer une personne en recherche d'activité professionnelle, qui devient le pilote du projet identifié par une entreprise, dans le cadre d'un stage rémunéré de six mois, avec le statut de stagiaire de la formation professionnelle. Le pilote développe des compétences directement transférables sur le projet, en suivant

un parcours de formation composé de huit modules, validé par l'obtention du Titre professionnel Entrepreneur de Petite Entreprise délivré par le Cnam. Six accompagnements régionaux complétés par deux dispositifs tremplin ont été menés en 2023.

- **Actions menées sur le volet recrutement, marque employeur, maintien dans l'emploi (accompagnement et sensibilisation)**

Pour la CCI des Hautes Alpes, exemples d'actions menées dans le cadre du club les entreprises s'engagent : idée originale d'une pièce de théâtre « un employé nommé désir » à Gap et Briançon : 145 entreprises pour échanger sur la marque employeur, les pratiques managériales de recrutement et de fidélisation des salariés

Petit déjeuner avec les représentants des Services Publics de l'emploi autour des thèmes des stages d'immersion, du parrainage, des dispositifs POE, de l'alternance pour les personnes en situation de handicap : 22 entreprises présentes

Rencontre avec les structures de l'Insertion par l'activité économique : interconnaissance entre les 18 entreprises participantes et la Petite Ourse, Les Environneurs, Les Fils d'Ariane, le Gabion/ Présentation des dispositifs de la nature de l'accompagnement

Action en faveur des publics sous mains de justice : Information réglementaire : 18 entreprises présentes pour échanger avec le S.P.I.P, la P.J.J et le CPE CFA sur les modalités d'accueil en entreprises des mineurs placés sous mains de justice et des personnes placées sous surveillance électronique

Semaine Européenne du Handicap sur le thème du maintien en emploi des personnes accédant à un statut d'handicapé : 28 dirigeants présents

Globalement l'ensemble des actions menées ont aboutis au recrutement de : 286 personnes via un CDD, un CDI ou une alternance et 45 élèves de 3ème ont été accueillis en stage.

Pour la CCI de Vaucluse, participation au club sectoriel Force Emploi Industrie, participation aux plénières ICC sur le carénage du CNPE de Tricastin – problématique d'emploi en secteur industriel

Pour la CCI du Var : 225 accompagnements individuels sur le développement des compétences, reconversion professionnelle ont été réalisés et portés plus particulièrement sur les aides à l'embauche, les méthodologies de recrutement, 1ère embauche, positionnement et composition des rémunérations, etc...ou encore de l'accompagnement au recrutement de 3 entreprises, elle est également impliquée dans le projet européen LEARN (CCI du Var via la CCIR) vise à développer dans les entreprises les bonnes pratiques d'acquisition de compétences.

OBJECTIF 3

Accompagner les PME-TPE dans leurs transformations économiques



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période

En 2023, au-delà de l'opération nationale « France 2030 », **les CCI ont sensibilisé 46 808 entreprises et accompagné 5 148 entreprises dans leurs transitions économiques**, en particulier sur les thèmes/programmes suivants :

- **France 2030**
 - ✓ Réalisation
 - Objectifs : 43 en 2023
 - Nombre de projets identifiés : 69 soit un taux de réalisation de 160 %

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur a initié une expérimentation en région avec la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement via un plateau d'accompagnement afin de venir en appui aux entreprises candidates.

En ce qui concerne le réseau, nos actions se déclinent sur 3 niveaux : identification, sensibilisation et accompagnement.

Nos objectifs : augmenter le nombre de TPE PME candidates, mieux territorialiser le dispositif, améliorer le taux d'éligibilité des boîtes et orienter toutes entreprises vers le bon guichet (y compris des guichets qui ne sont pas France 2030)

Identification : caractérisation des entreprises par deux niveaux d'indicateurs, indicateurs quantitatifs (domaine d'activité, capital social, CA, résultat net, croissance, etc) et indicateurs qualitatifs (ex : existence de projet de développement, caractère innovant, etc..), cette exploration de données croisée permet d'identifier les entreprises et de cibler l'information à délivrer.

Sensibilisation : les relais d'information pouvant passer directement via notamment les groupements d'entreprises/ une des clés de la réussite est de pouvoir anticiper au maximum le sourcing lorsque nous sommes saisis en amont du lancement de l'AAP/AMI

Accompagnement : les accompagnements du réseau s'inscrivent en complémentarité avec les autres acteurs notamment les pôles de compétitivité et portent plus particulièrement structuration financière du projet, structuration juridique, positionnement stratégique.

Participation au comités technique et de pilotage



- **Elaboration et signature convention URSSAF/CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Cette collaboration recouvre trois axes pour consolider le partage de connaissance et d'expertise, renforcer la collaboration des conseillers sur le terrain, dans le but d'accroître la connaissance du tissu économique régional et donc d'optimiser la qualité de services auprès de ceux qui entreprennent dans les territoires. Dans les faits, cela passera par l'échange de données économiques, la conduite d'actions communes pour les entreprises et un renforcement de l'accueil des travailleurs indépendants.

- **MPE développement** (accompagnement des transitions de l'entreprise)

Le Réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 127 commerçants ont été accompagnés dans le développement de leur activité sur l'ensemble de territoire :

OBJECTIFS	CCI Alpes de Hautes Provence	CCI Hautes Alpes	CCI Nice Côte d'Azur	CCI Pays d'Arles	CCI Aix Marseille Provence	CCI du Var	CCI du Vaucluse	TOTAL
Réalisés au 31/12/2023	4	12	43	10	32	20	6	127

- **Actions menées en faveur des entreprises en difficultés**

MPE : Pour la région, 100 entreprises accompagnées dans le cadre du dispositif MPE Rebond en 2023 sur cet axe destiné aux entreprises en difficultés, voir le détail dans le tableau ci-dessous :

MPE-REBOND-2023								
OBJECTIFS\CCIT	04..... CCI-Alpes- de-Hautes- Provence	05..... CCI-Hautes- Alpes	06..... CCI-Nice- Côte- d'Azur	13..... CCI-Aix- Marseille- Provence	13..... CCI-Pays- d'Arles	83..... CCI-du-Var	84..... CCI-du- Vaucluse	TOTAL
Objectifs-2023	5	8	33	25	8	15	10	104
Réalisés-au-31/12/2023	1	8	33	24	6	18	10	100

Dispositifs APESA (prévention des risques suicidaires) et **permanences CIP** (comité pour la prévention des difficultés) déployés sur la majorité des départements de la région

Audits points de vente buraliste (pour accompagner leur transition et changement de modèle) : 15 audits réalisés en région

Diagnostics qualité tourisme (évaluation la qualité du parcours client vers les enjeux du tourisme durable) : 18 réalisés en région

Aide au développement d'activités avec par exemple pour la CCIAMP, animation d'une communauté de 1400 membres dans le cadre du Métropolitain Business Act avec 328 entreprises participantes à des mises en relation. Il s'agit d'un réseau d'affaires qui facilite le développement d'activités et l'échange de bonnes pratiques

Par ailleurs deux manifestations ont été mises en place pour accompagner les commerçants dans leurs transformations par la CCI de Vaucluse :

- Horizon commerce le 27 mars 2023 : matinée à destination des associations de commerçants, sur le sujet des chèques cadeaux (10ème associations présentes).
- Nuit du commerce le 7 décembre 2023 sur le sujet de back to basic, qui a réuni 110 participants.

AXE 3

Anticiper, orienter, former et recruter

Thématiques abordées :

- Découverte des métiers,
- Anticipation des besoins de formation,
- Mini stages,
- Médiation de l'apprentissage,
- Apprentissage,
- Formation professionnelle initiale et continue...

Affectation de TCCI axe 3

Prévisionnel 2023	12 %
Réalisé 2023	16,4 %

Indicateur d'activité, d'impact, de qualité, et de performance

Nombre de manifestations/interventions/actions pour promouvoir les métiers	474
Nombre de personnes accueillies lors des manifestations	15 165
Nombre de conventions de mini-stages visées	1 671
Nombre de personnes formées (apprentis, non apprentis et formation continue)	15 085
Taux de satisfaction à l'issue des Nuits de l'orientation ou d'autres opérations sur l'orientation/apprentissage	8,6/10
Taux d'obtention de diplôme (apprentis, non apprentis et formation continue)	77 % apprentissage 79 % FI hors apprentissage 82,2 % en FC Global : 80 %
Taux d'insertion à 6 mois (apprentis, non apprentis et formation continue)	95 % apprentissage 79 % FI hors apprentissage 87,7 % en FC Global : 87,3%

Effectif global formé en région en Initial temps plein /en apprentissage et en continu : 15 085

La consolidation des effectifs formés à l'échelle des groupes CCI, donc entités liées comprises, permet d'afficher une volumétrie de près de 400 000 individus formés en 2021 par l'appareil de formation CCI, soit :

- 80 000 en initial temps plein ;
- 104 000 en apprentissage ;
- 210 000 en continu.

Répartition des effectifs formés par l'ensemble de l'appareil de formation CCI en 2021



OBJECTIF 1

Déployer une offre d'information et d'orientation professionnelle tout au long de la vie



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période envers les jeunes et/ou les adultes

Dont :

- Les CCI de la Région Provence Alpes Côte d'Azur assurent un rôle de Médiateur de l'apprentissage et de contrôleur pédagogique conformément à la loi.
- Le mois de la découverte des métiers organisé en novembre 2023, permettant des mises en relation (Nuits de l'orientation, jobdating, informations collectives, sensibilisation des jeunes et des adultes en reconversion aux métiers industriels, etc.)

CCI Nice Côte d'Azur

Un parcours d'orientation toute en lumière

Le Campus Sud des Métiers s'est habillé de lumières, et a créé des espaces en technicolor pour assurer la visibilité de chaque étape. A la clef un tirage au sort avec des cadeaux dont une tablette et un bilan d'orientation pour les jeunes qui avaient réussi à passer par tous les espaces.

CCI Aix Marseille Provence

La réalité virtuelle au service de la formation industrielle

Dans le cadre du "Mois de la découverte des métiers", la CCIAMP a notamment proposé un espace dédié à l'industrie en partenariat avec l'OPCO 2i (Observatoire Compétences Industrielles) pour permettre aux jeunes, salariés ou demandeurs d'emploi de découvrir les métiers de l'industrie à travers une expérience immersive de réalité virtuelle.

CCI de Vaucluse

Une Nuit pour Hacker (1ère édition) organisée par nos apprentis BAC+4 en Cybersécurité.

Le but est de découvrir les métiers de la cybersécurité par des challenges à relever pendant la compétition qui ont été intégralement conçus par les apprentis. (OSINT, des failles Web, du reverse, du pawn...)

Cette 1ère édition a rencontré un franc succès avec plus de 100 personnes présentes.

OBJECTIF 2

Développer la formation professionnelle pour contribuer à répondre aux besoins locaux en compétences et en recrutement



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période

EcoCampus Provence / CCI Alpes de Haute-Provence

Une formation pour apprendre un métier de la transition énergétique

Partenaire exclusif de ASDER en Région Paca, le CFA Eco Campus ancre son offre dans la transition énergétique avec le Bac +3 chargée de projet énergie et bâtiment durables – Certification ASDER Niv6 - RNCP 34389. Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant donner du sens à leur carrière et s'engager pour la transition énergétique.

La formation, reconnue par les professionnels du secteur correspond aux compétences attendues par les entreprises pour accompagner la transition énergétique.

CCI Formation Aix Marseille Provence

Un savoir-faire dans le jeu pédagogique et la gamification

Un centre de ressources et d'accompagnement à la montée en compétences par une recherche permanente des évolutions d'innovation, d'apprenance par :

- la gamification et scénarisation des formations
- la conception et l'adaptation d'outils et de méthodes orientés apprenants
- la contextualisation de parcours intégrant des modalités phygitaes
- la formation de formateurs dans une logique d'amélioration continue des processus.

Les jeux formatifs sont l'élément moteur de notre pédagogie en permettant l'action et la prise de décision générant un gain d'efficacité et de temps ainsi qu'une compréhension et une interactivité accrue. Le jeu encourage l'expérimentation et la découverte et il permet en outre au formateur de constater dans l'action quels sont les besoins réels des apprenants et donc d'y répondre de façon plus pertinente : « jouer est une façon naturelle d'apprendre à apprendre ».

CCI du Var

Des formations autour des métiers liés à l'hydrogène - HYVAR

Cette formation est basée à Signes, au plus près des entreprises du secteur de l'hydrogène et des bancs d'essai, et permettra de faire émerger des talents dans ce secteur extrêmement porteur qu'est l'énergie hydrogène. En lien avec la société de transports Chabas, et l'entreprise Green GT, devenue H24 Project, qui prépare des véhicules notamment pour les 24 Heures du Mans. Avec une dimension évolutive, car l'hydrogène est un secteur qui avance très vite, et dans lequel il faut en permanence adapter les compétences et donc les formations. Dans ce cadre, la CCI du Var s'est inscrite dans l'appel à manifestation d'intérêt "France 2030" lancé par le gouvernement pour développer des projets autour de la production d'hydrogène

AXE 4

Entreprendre et transmettre

Thématiques abordées :

- La création d'entreprise
- La jeune entreprise (moins de 3 ans)
- La transmission et la reprise d'entreprise
- Les formalités

Affectation de TCCI axe 4

Prévisionnel 2023	25 %
Réalisé 2023	21,1 %

Indicateur d'activité, d'impact, de qualité, et de performance

Nombre de sensibilisations aux démarches de formalités nationales	88 350
Nombre d'accompagnements à la réalisation de formalités nationales	22 188
Nombre de personnes sensibilisées à la création / transmission / reprise d'entreprise	22 425
Nombre de personnes accompagnées à la création / transmission / reprise d'entreprise	5 278
Taux de satisfaction, Taux de recommandation, Taux d'utilité, Qualité de la relation client	90% 86% 83% 9,2/10

OBJECTIF 1

Apporter de l'assistance aux entrepreneurs pour la réalisation des formalités

Dès le début de l'année 2023, compte tenu des dysfonctionnements de l'outil du Guichet Unique et de son déploiement partiel ; les ex-CFE des CCI ont été sollicités par l'État afin d'assurer :

- le traitement des formalités de modification et cessation,
- la transmission des flux EDI/CFE avec la nécessité de maintenir des outils de saisie,
- le traitement des appels entrants de déclarants en provenance de l'INPI DIRECT,
- le traitement des formalités papiers obligatoires en attendant la réouverture d'Infogreffe.

Les formalités de modifications et de cessations ont été progressivement ouvertes à partir de septembre 2023, tout en maintenant les procédures de secours. Les CCI de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont restées particulièrement mobilisées en conservant les outils et les ressources afin d'accompagner les entreprises dans cette période transitoire.

Ces dysfonctionnements ont eu pour conséquences :

- une surcharge de travail : les collaborateurs ont assimilé une augmentation importante du flux de formalités à traiter dans le cadre des procédures de secours, une gestion complexe des dirigeants en difficulté et de la nécessité d'utiliser plusieurs outils de traitement ;
- des surcoûts financiers : le maintien des outils et des coursiers vers les greffes ont engendré des surcoûts importants pour les CCI ;
- le déploiement difficile de l'offre nationale de mandataire : compte tenu de la charge de travail liée aux procédures de secours, les nouveaux services de mandataire n'ont pu être développés dans les dynamiques prévues.

Le retard dans la mise en place du Guichet Unique a entraîné une transformation majeure des activités des services formalités des CCI, avec des défis significatifs en termes de transition, de formation du personnel, de gestion opérationnelle et d'impact financier. La situation est encore en évolution en 2024.



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période

Les mesures de secours mises en place dans les CCI de la région sont les suivantes :

Les CCI de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur assistent les déclarants relevant de leur compétence dans l'accomplissement des formalités, en leur apportant une aide à la compréhension des informations et pièces sollicitées afin d'établir le dossier unique.

Concrètement, il s'agit d'une assistance à caractère général et non personnalisé visant à :

- Renseigner sur le parcours de la formalité et les acteurs (chronologie des étapes, organismes destinataires : qui sont-ils, que font-ils...)
- Indiquer qu'il existe plusieurs formes juridiques avec des implications sociales et fiscales (sans entrer dans la situation du porteur de projet)
- Fournir la liste des pièces et expliquer ce qu'elles signifient (ex: certificat de dépôt des fonds = attestation délivrée par la banque après le dépôt du capital social)

- Indiquer si l'activité envisagée par le déclarant est réglementée (information d'ordre général, pas contrôle de la situation du déclarant au regard des exigences)

Depuis le début de l'année 2023, les CCI territoriales mettent à la disposition des télé-déclarants le matériel nécessaire à la réalisation des formalités. Ce matériel informatique en accès libre, avec des accès directs au site INPI, Guichet Entreprise, Infogreffe, Scan, et accès à un conseiller formalité pour accueillir et répondre aux questions génériques sur les formalités. Elles ont mis en œuvre la procédure de secours au titre toute au long de l'année 2023

- Pour toutes les formalités ne pouvant être déployées sur la plateforme Guichet Unique déploiement de Guichet Entreprises,
- Réception, enregistrement et diffusion des formalités papiers en accord avec les Greffes des Tribunaux de Commerce,
- Utilisation de l'outil historique Pixi Web CFE pour toute formalité transmise sous format papier avec remontée sur le Guichet Unique.

Les CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur assurent une veille réglementaire sur la procédure de secours, propose une information systématique du demandeur de la liste des formalités possibles en procédure de secours. Les CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur apportent gratuitement de l'assistance aux entrepreneurs pour la réalisation des formalités telles que définies par la loi, les CCI mettent en œuvre le nouveau périmètre de leur mission relative à l'accompagnement des formalités, telle que prévue par l'article R-123-14 du code de commerce dans le cadre de la procédure dématérialisée du guichet unique et assurent la période de transition depuis début 2023. Fin 2023, la CCI Provence-Alpes-Côte d'azur a porté la réponse à l'appel d'offre INPI sur les formalités pour 32 CCI à l'échelon national, la réponse de cet AO n'est pas connue à la date du 15 avril 2024.

OBJECTIF 2

Accompagner la création / pérennisation d'entreprises et leur transmission / reprise



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période

- **L'entrepreneuriat au féminin** il est incarné par l'opération régionale **OSE**, le cercle Business des entrepreneuses, qui fédère l'ensemble des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sept événements sont organisés entre juin 2023 et février 2024, cette opération initiée par la CCIAMP a essaimé sur l'ensemble des CCI de la région. Pourquoi ? parce qu'en France seulement 32% des créations d'entreprises sont réalisées par des femmes et 29 % en Provence-Alpes-Côte d'azur
Cet événement est dédié aux femmes qui entreprennent (porteuses de projets, salariées, étudiantes, demandeuses d'emploi, en reconversion professionnelle, dirigeantes d'entreprises)
Les objectifs de cette opération sont les suivants :
 - Lever les freins et accélérer les projets portés par les femmes

➤ concentrer sur une même journée les acteurs locaux (accompagnement et financement des entreprises, professionnels, institutionnels et entreprises privées) pour sensibiliser, informer, orienter et répondre aux besoins des porteuses de projet et dirigeantes d'entreprise

A cette occasion sont organisés des tables rondes, ateliers thématiques, rendez-vous BtoB, networking, animations avec un temps fort : concours de pitch.

Nombre de participants attendus par territoire		Nombre de Personnes accueillies
CCI 04	50	102
CCI 05	50	65
CCI 06	250	300
CCI 13 PA	50	80
CCI 13 AMP	300	413
CCI 83	200	476 (2 dates)
CCI 84	80 à 100	88
Total	1 000	Soit 1524 un objectif dépassé de + 52 %

- MPE : Mon Projet d'Entreprise

Mon projet d'entreprise accompagne tous les types d'entreprises (micro-entreprise, TPE-PME industrielle, commerce, service, start-up, entreprise de l'ESS etc.) dans les différentes étapes de leur projet : création, développement, rebond, reprise, transmission de l'entreprise. Le parcours vise à accompagner les entrepreneurs à consolider leur stratégie, acquérir les compétences indispensables à l'entrepreneuriat et à rechercher des financements pertinents le cas échéant. Par ailleurs, il prévoit de transmettre les bons réflexes en matière de numérique et de développement durable à chacun des bénéficiaires accompagnés. Le parcours porte une approche inclusive pour favoriser l'émergence et le succès des différents projets entrepreneuriaux portés par les publics fragiles, en améliorant notamment l'accompagnement dédié aux porteurs de projets en situation de handicap au travers d'un partenariat avec l'AGEFIPH.

Son financement est assuré par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les chiffres régionaux consolidés font apparaître 659 entreprises accompagnées dans le cadre du dispositif Régional Mon Projet d'Entreprise en 2023, ci-après le détail des accompagnements par CCIT pour les axes Reprise, Transmission et Création :

MPE REPRISE 2023								
OBJECTIFS\CCIT	04 CCI Alpes de Hautes Provence	05 CCI Hautes Alpes	06 CCI Nice Côte d'Azur	13 CCI Pays d'Arles	13 CCI Aix Marseille Provence	83 CCI du Var	84 CCI du Vaucluse	TOTAL
Objectifs 2023	12	15	20	12	15	30	12	116
Réalisés au 31/12/2023	13	15	20	12	18	23	9	110

MPE TRANSMISSION								
OBJECTIFS\CCIT	04 CCI Alpes de Hautes Provence	05 CCI Hautes Alpes	06 CCI Nice Côte d'Azur	13 CCI Pays d'Arles	13 CCI Aix Marseille Provence	83 CCI du Var	84 CCI du Vaucluse	TOTAL
Objectifs 2023	20	20	40	8	45	30	19	182
Réalisés au 31/12/2023	21	20	42	8	46	33	19	189

MPE CREATION 2023								
OBJECTIFS\CCIT	04 CCI Alpes de Hautes Provence	05 CCI Hautes Alpes	06 CCI Nice Côte d'Azur	13 CCI Pays d'Arles	13 CCI Aix Marseille Provence	83 CCI du Var	84 CCI du Vaucluse	TOTAL
Objectifs 2023	10	15	50	20	20	20	10	145
Réalisé au 31/12/2023	5	15	32	20	25	26	10	133

- **Business Transfer Forum**

Cet évènement initié par la CCIAMP en 2021 et dont l'objectif est de faciliter la mise en relation cédants-repreneurs, est depuis 2023 un évènement régionalisé avec notamment des pitches d'entreprises et prise de rendez-vous avec leurs dirigeants

Deux évènements en novembre 2023 :

Le 23 novembre à Marseille avec plus de 250 participants (présence de 6 CCI territoriales à Marseille et pitches d'entreprises à céder sur les six territoires (Var, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Pays d'Arles).

Chiffres clés :

- Plus de 490 inscriptions, plus de 250 participations enregistrées
- Plus de 20 partenaires mobilisés et plus de 60 experts/conseillers présents
- Plus de 200 RDV BtoB réalisés avec les experts
- 63 entreprises à céder ont été pitchées dont 39 représentées en RDV et 105 rendez-vous réalisés entre cédants et repreneurs
- 36 entreprises ont été pitchées par la CCIAMP et ses partenaires
- 27 entreprises à céder des autres territoires ont été pitchées comme suit : CCI du Var : 6 cédants, CCI du Vaucluse : 2 cédants, CCI des Alpes-de-Haute-Provence : 4 cédants, CCI des Hautes-Alpes : 2 cédants, CCI Nice Côte d'Azur : 11 cédants, CI du Pays d'Arles : 2 cédants
- Les CCI suivantes étaient présentes à Marseille : CCI du Var, CCI du Vaucluse, CCI des Alpes-de-Haute-Provence, CCI du Pays d'Arles elles ont pitché et représenté leurs cédants.
- La CCIAMP a pitché les entreprises de la CCI Haute Alpes et CCI Nice Côte d'Azur

Et une première édition niçoise de l'évènement, le 21/11/2023 avec 130 participants dont

- 34 cédants des Alpes-Maritimes, du Var et des Bouches du Rhône « pitchés »
- 6 ateliers thématiques et 81 rendez-vous experts

Ainsi que pour la CCIAMP le carrefour de l'entrepreneuriat avec 750 jeunes accueillis et 390 accompagnés à la création d'entreprise dans le cadre de Capital Jeunes

- **Salon de la franchise** : participation de la CCI NCA afin de avoriser l'attractivité du territoire des Alpes-Maritimes et l'implantation des enseignes en exposant et en participant aux conférences du Salon de la Franchise à Paris (FranchisExpo)

AXE 5

Accompagner les entreprises à l'International

Thématiques abordées :

- Volume des exportations
- Nombre d'exportateurs
- Opportunités business à l'export
- Coopération internationale
- Implantation des entreprises à l'étranger...
-

Affectation de TCCI axe 5

Prévisionnel 2023	7 %
Réalisé 2023	6,6 %

Indicateur d'activité, d'impact, de qualité, et de performance

Nombre de manifestations/interventions/ actions menées auprès des entreprises pour promouvoir l'international	11
Nombre d'entreprises sensibilisées à l'export	673
Nombre de PME françaises préparées à l'international	203
Nombre de PME françaises projetées sur les marchés étrangers	259
Taux de transformation des entreprises préparées (% de primo-exportatrices parmi les PME n'exportant pas initialement)	128%
Taux de satisfaction, Taux de recommandation, Taux d'utilité, Qualité de la relation client	Base de répondants insuffisante
Impact sur le chiffre d'affaires, Impact sur l'emploi, Impact sur l'investissement	Base de répondants insuffisante

OBJECTIF 1

Sensibiliser, informer, rencontrer et animer les entreprises sur les opportunités de l'international



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période

L'année 2023 a été marquée par l'annonce du plan Osez l'Export dont une des 3 grandes priorités est de **Convaincre les entreprises des bénéfices de l'export notamment par le porte-à-porte et des événements de sensibilisation** :

ZOOM sur le « porte-à-porte » et la sensibilisation

Sur un portefeuille de 4 789 établissements, 1 468 rendez-vous d'entreprises ont été réalisés au bénéfice de 849 entreprises distinctes.

18 opérations collectives en France ont été conduites pour 418 participations.

Le service EEN s'est démarqué par 224 services individuels réalisés pour 155 entités distinctes sur les thématiques de conseil réglementaire, recherche de financement, innovation et développement durable. Plus de 65 partenariats dont 28 mises en relation directes entre entreprises régionales et entreprises basées dans l'Union européenne ont été réalisés.

Le réseau Entreprise Europe Network a également permis de réaliser 4 conventions d'affaires entre acheteurs étrangers et entreprises régionales ayant fait se rencontrer 174 participants pour 391 rendez-vous business réalisés (Global Industrie, Seanergy, Eurofed, Greendays Pollutec).

ZOOM sur la convention d'affaires EUROFED, 2^e édition du Forum euro-méditerranéen des PME de la défense a été réalisé en partenariat avec la FMES et la DGA s'est déroulé le 31 mai 2023 à Toulon. L'objectif poursuivi était d'accompagner les PME de défense et de sécurité de la région et de les aider à bénéficier du Fonds Européen de Défense (FED).

Éléments clés :

- 164 participants pour 134 entreprises différentes
- 21 pays européens représentés
- 211 rendez-vous réalisés

Satisfaction :

- 95% de satisfaction globale sur l'événement
- 98% de satisfaction quant à la qualité de l'accompagnement
- 86% de satisfaction quant à la pertinence des rdv réalisés

ZOOM Programmes européens

En 2023, notre équipe a poursuivi ses accompagnements aux programmes suivants :

- **EIC Accélérateur** : accompagnement au programme de soutien aux PME innovantes européennes : une vingtaine d'entreprises sensibilisées au dispositif en 2023

- **Invest PME (levée de fonds)** :

Promotion du programme, participation au comité de sélection (analyse de plus de 60 candidatures) et orientation vers des solutions de financements alternatives.

- **Nouveauté 2023 - Portage du programme EEN2EIC** : soutenir les entreprises innovantes dirigées par des femmes à candidater au Programme EIC et les accompagner dans la recherche des financements privés / publics alternatifs. En 2023, deux entreprises accompagnées sur 3 projets.

OBJECTIF 2

Qualifier, préparer, projeter et suivre les prospects pour en faire des exportateurs dans le cadre de l'offre « Team France Export »

Dans le cadre de la Team France Export, Business France et le réseau des CCI se sont engagés à mettre en place des actions mesurées dans le cadre de leurs rapports d'exécution annuels, conformément à l'accord stratégique signé par les parties le 01/08/22.

Les avancées sont les suivantes :

- Concernant le mécanisme de partage des revenus entre Business France et CCI France, une Convention financière entre Business France et CCI France est en cours de finalisation pour les revenus 2023 à l'instar de celle de 2022 ;
- Concernant les crédits consulaires affecté à la performance, un mécanisme de TCCI a été établi par CCI France pour 2023 (enveloppe nationale TCCI Performance).
- Concernant la montée en cohérence et compétence des équipes, la mise en place d'une évaluation croisée (CCI - Business France) des collaborateurs de la TFE avec un plan d'action RH et managérial a démarré en 2023.



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période

ZOOM sur les RESULTATS :

- 308 prestations de préparation ont été réalisées au bénéfice de 203 entités distinctes soit 92% de l'objectif atteint
- 756 prestations de projection ont été réalisées au bénéfice de 259 entités distinctes soit 105% de l'objectif atteint
- 226 leads partenaires ont été émis dont 38% vers BPI France et 29% vers les CCIT, partenaires indispensables de la TFE
- 53 entreprises ont intégré l'Accélérateur Sud Export en 2022 portant à 416 leur nombre depuis sa mise en place en 2018

Des résultats satisfaisants compte tenu d'un contexte très différents de l'année 2022 :

- Des financements régionaux en net retrait
- L'arrêt du Chèque relance export qui avait boosté les ventes en 2022

ZOOM sur le déploiement du plan national OSEZ L'EXPORT :

Priorité : Renforcer les programmes d'accompagnement collectif intensif

Déclinaison régionale des programmes nationaux Booster géographiques (programme de 24 mois), le Booster Méditerranée verte a été mis en place avec Business France et financé par la Région Sud pour 9 entreprises régionales apporteurs de solutions durables à la recherche de débouchés sur des pays du bassin Méditerranéen.

Priorité : L'export commence en France

- Dans le cadre de l'opération nationale « L'export commence en France », l'opération Vendre à Uni-President a permis à 7 entreprises régionales réunies à la CCI Nice Côte d'Azur de rencontrer les acheteurs de Uni-President Taïwan, 1er distributeur taïwanais

avec 400 points de vente Cosmed et 7 000 magasins 7-Eleven en recherche de nouvelles marques cosmétiques françaises.

- Priorité : Faciliter l'accès aux financements export de l'Etat
- Opérateur clef de la Team France Export, BPI France déploie l'Assurance Prospection, produit incontournable du financement de la démarche export.
- En partenariat avec BPI France, CCI International Provence Alpes Côte d'Azur a développé une solution d'appui au montage d'une Assurance Prospection visant à aider les entreprises à constituer leur dossier. Nos conseillers aident les entreprises à la formalisation de leur projet export sur 2 à 3 ans, suivent les entreprises dans la phase d'instruction et appuient à la clôture du dossier.
- Depuis sa mise en place fin 2022, plus de 40 entreprises ont bénéficié de cet accompagnement.

Chiffres clefs :

- Le nombre d'ETP Conseillers International CCI déployés au 01/01/24 est de 10,3
- Mise en place d'un plan de primes pour les Conseillers International : OUI
- Le nombre d'entreprises à intérêt et/ou potentiel export identifiées par les Conseillers généralistes des CCI s'élève à 40
- Le nombre de leads partenaires et /ou VIE sur des entreprises à intérêt et/ou potentiel s'élève à 226

AXE 6

Représenter les intérêts des entreprises

Thématiques abordées :

- Expression des besoins, des attentes des chefs d'entreprises,
- Prises de position auprès des pouvoirs publics et réponses aux sollicitations du Préfet et des services de l'État,
- Etudes et enquêtes auprès des entreprises,
- Participation à des instances de concertation et de consultation (association à l'élaboration de schémas stratégiques, de documents d'orientation, de planification et d'urbanisme des collectivités) ...

Indicateur d'activité, d'impact, de qualité, et de performance

Nombre d'avis émis sur les documents d'orientation, de planification et d'urbanisme	168
Nombre de consultations/ visites sur les sites web d'information	836 587

Affectation de TCCI axe 6

Prévisionnel 2023	11 %
Réalisé 2023	9 %

OBJECTIF 1

Collecter, gérer, analyser et exploiter les données relatives aux entreprises



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période

Un **baromètre régional de conjoncture** est mutualisé au niveau régional depuis 2012. Ce dernier a été confié par délégation à la CCI Nice Côte d'Azur en 2013. Il s'appuie sur un ensemble de solutions : une plateforme web dédiée, l'animation d'un groupe de travail régionale, la datavisualisation sur PowerBI et des publications publiées trimestriellement, qui ont pour mission d'éclairer les décideurs et les entreprises sur leur compétitivité par rapport à leur concurrent et leur situation financière en constat et en prévisions.

L'étude régionale a porté en 2023 sur :

- La présentation dynamique des résultats de conjoncture via des supports digitaux,
- 4 baromètres trimestriels régionaux,
- 1 bilan régional annuel,
- Des Zooms thématiques en rapport avec les sujets d'actualité économique,
- 2 800 tableaux de bord individuels,
- Publication des chiffres-clés régionaux,
- Enquête bilan des soldes en région via des supports digitaux,
- Traitement pour les présentations de résultats de conjoncture avec la Banque de France,
- Maintenance et administration de la plateforme internet PACA-Conjoncture,
- Amélioration de la plateforme de la plateforme internet PACA-Conjoncture,
- Participation à l'observatoire PACA conjoncture (OPC) avec l'ORM, l'INSEE, la Région Sud, Pôle Emploi, l'URSSAF, la DIRECCTE, Banque de France.
- Enquête : auprès de 2500 entreprises régionales. Publication trimestrielle dématérialisée pour chaque CCIT de la région (tableau de bord dynamique et interactif). Le baromètre a été revu afin de rendre compte de la situation financière des entreprises, des perspectives en termes d'activités et d'emplois.
- Publication de conjoncture régionale et territoriales
- Les soldes d'été 2023 en région PACA (Note économique)

Réalisation d'études de filière dont en 2023 l'étude montagne par la CCI des Hautes-Alpes pour le compte du réseau : quel avenir pour l'avenir de la filière Montagne en région Sud ?

L'activité de Montagne en région Sud représente 3,2 Mds€ de chiffre d'affaires, 1,3 Mds€ de valeur ajoutée et quelque 24 300 emplois. L'étude du réseau CCI détaille la répartition de ce poids économique porté par plus de 17 100 établissements (dont un tiers sont des ressortissants CCI) et met l'accent sur le fait que 90 % du CA et de l'emploi se polarise dans les stations et leur zone d'influence.

Le diagnostic fait ressortir par ailleurs une forte problématique liée aux logements : 61 % dans les Alpes du sud sont des passoires thermiques et à l'horizon 2028, la loi Climat et Résilience interdira la location de logements classés F. Qui plus est, le parc de logements des stations atteint 90 % de sa capacité. Ce contexte immobilier constitue un frein à l'embauche pour 56 % des employeurs.

En termes de financements, les acteurs économiques de la Montagne interrogés dénotent un **manque de lisibilité des dispositifs de soutien** et un manque de représentation régionale dans les instances de gouvernance nationale et européenne. Or, il faut se saisir des opportunités liées à la transition écologique au sein des programmes européens 2022-2027.

Enfin, **en matière de transition énergétique**, les Alpes du sud abritent 3 niveaux d'intervention :

- Le travail sur l'offre d'énergie (Serre-Chevalier)
- Le monitoring de la demande (Les Orres)
- Le choix des smart grids (Smart valley, Chamrousse, Les Orres)

Parmi les défis pour l'avenir de notre économie de Montagne à l'horizon 2050, l'étude prospective souligne la problématique majeure du dérèglement climatique à gérer sans délai. Disparition d'habitats naturels, prolifération d'espèces invasives, raréfaction de l'enneigement, manque d'eau... Tous ces facteurs mettent à mal un modèle économique encore viable au début des années 80, mais plus du tout aujourd'hui.

Quant aux actions dont le réseau CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur peut s'emparer de concert avec ses partenaires économiques, elles se répartissent sur 4 angles, à déployer de front :

- Structurer et représenter les intérêts de la filière en France et à l'international
- Investir et soutenir la filière, notamment sur le plan foncier
- Promouvoir et partager les bonnes pratiques
- Innover et déployer.



Autres études produites notamment par la CCIAMP :

Décryptage de l'économie : 13e & 14e arr., la filière santé-cosmétique, Venelles, BDR, Pays d'Aix - Gardanne - Nord Métropole, Martigues, Pays d'Aubagne

Tableau de bord de l'investissement régional (TBIT PACA)

Cartographie de l'offre de matériaux biosourcés et géosourcés - Phase 1

Etude de circulation, stationnement et facteurs de commercialité, commune d'Ensuès

Etude de potentiel commercial - Ensues-la-Redonne

Etude de programmation commerciale pour la centralité du Vallon des Tuves (SOLEAM, Marseille)

Création de 2 boîtes à outils pour réaliser un inventaire des ZAE et pour accompagner une ZFE (mission CCI France)

Etude « Habitudes d'achats alimentaires des habitants du Pays d'Arles et du Grand Avignon » en partenariat avec le Grand Marché de Provence de Châteaurenard réalisée par la CCI PA

Etude des dynamiques commerciales des Cœurs de Ville réalisée par la CCI du Var : étude commandée par la commune de Saint Tropez pour mettre en place un périmètre de sauvegarde des commerces de centre-ville / diagnostic du tissu commercial existant > analyse terrain, préconisations et données statistiques pour une connaissance fine du tissu économique

La CCI NCA a produit également un certain nombre de baromètres : la transmission d'entreprise dans les Alpes-Maritimes, la création d'entreprise dans les Alpes-Maritimes, la cartographie de l'Intelligence Artificielle dans les Alpes-Maritimes (WAICF - Enquête auprès de 80 entreprises des Alpes-Maritimes). Dans le cadre de ses partenariats : observation et analyse des informations économiques dans le but d'apporter un éclairage sur les orientations stratégiques des filières par bassin géographique :

Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL)

- Chiffres clés de la filière Industrie Culturelle et Créative de la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL) (Datavisualisation)
- Tableaux de bord économique mensuel CACPL

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)

- Tableaux de bord économique trimestriel de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)
- Baromètre trimestriel de conjoncture CAPG

Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA)

- Tableaux de bord trimestriel de l'emploi de la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA)
- Baromètre trimestriel de conjoncture MNCA
- Dynamique économique et de l'emploi de l'Eco Vallée
- Tableaux de bord économique annuel (création, emploi, masse salariale, entreprises...)

Conseil départemental des Alpes-Maritimes (CD06)

- Synthèse semestrielle des indicateurs économiques
- Tableau de bord économique pour le Conseil Départemental
- Plateforme de données « DATALive06 » qui propose d'explorer les principales composantes socio-économiques du territoire des Alpes-Maritimes

Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur / Région Sud

Réalisation d'études thématiques en lien avec des enjeux économiques pour les entreprises et le territoire.

- Etude prospective : Quel développement et impact du e-commerce en Région ?
- La filière santé en région PACA : une mesure de son poids économique et de ses spécificités.
- La conjoncture semestrielle pour la région Sud

Participation salon des maires territoriaux :

La CCI de Vaucluse avait un stand au salon des Maires de Vaucluse à l'automne 2023. Elle participe également aux différents comités de pilotage et technique de dispositifs territoriaux (Petites Villes de demain, Actions cœur de ville...).

La CCI NCA a également participé au salon des Maires sur son territoire et le réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été représenté aux salons des maires organisé par la région Sud.

OBJECTIF 2

Mener des missions consultatives



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période

Recenser les avis d'urbanisme (PLU, PLUI, SCOT, etc)

Les CCI de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont produit 168 avis d'urbanisme dont pour illustrer par exemple la CCIAMP a produit 27 avis et contributions notamment sur : 1 avis sur le PLUi du Pays d'Aix, 1 avis sur le RLPI du pays d'Aix, 4 avis sur la mise en place de droit de préemption commerciale : Gemenos, Velaux, Aix (x2), 6 avis mobilité / transport : BHNS entre Marignane et Les Pennes-Mirabeau, 3 avis sur des projets urbains : Extension de la ZAE "Val de Durance"/création de la ZAC "Val de Durance 2", Opération d'aménagement de la ZAC René Cassin (Trets), réalisation des équipements publics du Parc d'activité du Camps de Sarlier, 1 avis sur l'arrêté cadre interdépartemental gestion préservation ressource en eau, période d'étiage Durance, Verdon et Siagne, 1 avis sur le PPRT de Lavera, 10 avis sur l'ouverture dominicale des commerces.

Avis sur les plans de mobilité 6 avis ont été rendus avec pour illustrer les actions menées par la CCI NCA : avis sur le Plan de Mobilité de la CACPL dans le cadre de l'enquête publique, avis sur la ligne 4 du Tramway de MNCA dans le cadre de l'enquête publique.

Participation à des instances de concertation des territoires : comité de pilotage sur le Plan de Protection de l'Atmosphère des Alpes-Maritimes (PPA06), comité technique sur l'enquête Mobilité 06-Monaco-Est Var, ateliers régionaux de la Logistique/Atelier 4-Logistique Urbaine, piloté par Région Sud, DREAL PACA, et La Poste, réunions sur la logistique urbaine organisée par Cannes et par CACPL, réunion SPEL de Grasse/atelier mobilité, groupe de travail covoiturage du CD06, réunion SNCF sur le projet de ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur et sur le projet de gare Nice Aéroport, réunion organisée par EDF avec acteurs 06 sur projet écosystème H2, groupe de travail préfecture 06 sécurisation plateforme tramway ligne 1 Nice, participation au colloque annuel de l'Observatoire Régional des Transports

Avis PPRI

En plus des 3 avis PPRI rendus par le réseau, la CCI du Var a développé une compétence risques climatiques ; ainsi elle a été présente sur le stand CCI France lors du salon des maires de France avec présentation du Parcours Prévention Inondation.

Elle contribue aussi sur la problématique risques majeurs, ainsi en 2023 les experts de la CCI du Var ont accompagné la filière du nautisme et la filière du nettoyage automobile lors de plusieurs ateliers préfectoraux visant à limiter les impacts du risque hydrique, ils ont participé à une dizaine de réunions départementales sur les risques majeurs, aux COTECH PAPI du département et toutes les réunions relatives à la gestion des risques naturels (Comité Ressource en Eau, Comité départemental de la vulnérabilité, Commission PAPI...). Participation également à une table ronde lors du colloque Eau et Climat à Lyon de l'Agence de l'eau)

Contributions de type SDAGE, SRADDET, axe MeRS

Participation de la référente territoire de la CCIAMP à la mission territoire nationale de CCI France, contribution concertée sur l'axe Méditerranée Rhône Saône des CCIPA, CCIAMP et CCI 84. Avis sur décorsetage des digues du Petit Rhône sur les communes d'Arles et des Saintes-

Maries-de-la-Mer, avis (régional) sur réfection parement des digues le long du bassin Rhône-Saône, avis sur renforcement des digues du Grand Rhône à Port-Saint-Louis-du-Rhône et Salin-de-Giraud (commune d'Arles) et Avis (régional) après consultation des membres du CREi sur les bassins versants effectués par la CCI PA

OBJECTIF 3

Informar les entreprises sur les dispositifs de soutien de l'État (hors opérations collectives)



ZOOM sur les actions emblématiques des CCI sur la période

Les cellules de crise : Les CCI de la région ont maintenu leur cellule de crise notamment dans le cadre de la crise énergétique et le guichet unique des entreprises afin d'informer celles-ci et relayer l'ensemble des dispositifs de l'Etat. Elles ont également activé leurs cellules de crise dans le cadre des violences urbaines en juin 2023, ainsi la CCI AMP a assuré le relai des dispositifs de soutien financier mis en œuvre par la Région SUD et la métropole Aix Marseille Provence : 989 dossiers déposés dont 735 dossiers acceptés : 279 en vols dégradations et 456 en perte d'exploitation (gestion administrative des dossiers de demande de soutien financier, participation au comité d'attribution et versement des aides aux entreprises éligibles).

La CCI du 05 en concertation avec l'antenne locale de la CMAR a mis en œuvre une cellule de crise afin de venir en soutien des 300 entreprises situées sur la zone concernée par les inondations de décembre 2023. (Prise de contact pour présenter les dispositifs d'aide et visite sur site afin d'aider au dépôt du dossier de soutien financier initié par la région pour perte d'exploitation)

La CCI du 06 a été amenée à gérer les fonds d'appui pour donner suite à des aléas climatiques comme notamment le fonds d'appui tempête Alex (5 comités et 42 dossiers d'instruits), pour la tempête Aline 9 entreprises reçues en permanence et informées sur la procédure de dépôt de dossier de demande d'aide pour perte d'exploitation ou baisse d'activité à la suite de la tempête Aline.

Les CCI de la région participent sur l'ensemble des territoires aux AG et CA d'unions commerciales, aux réunions en mairie pour soutenir le secteur commerce, représenter les entreprises et les informer sur les dispositifs de soutien de l'Etat, il en est de même avec les groupements d'entreprises sur l'ensemble des départements

ANNEXE

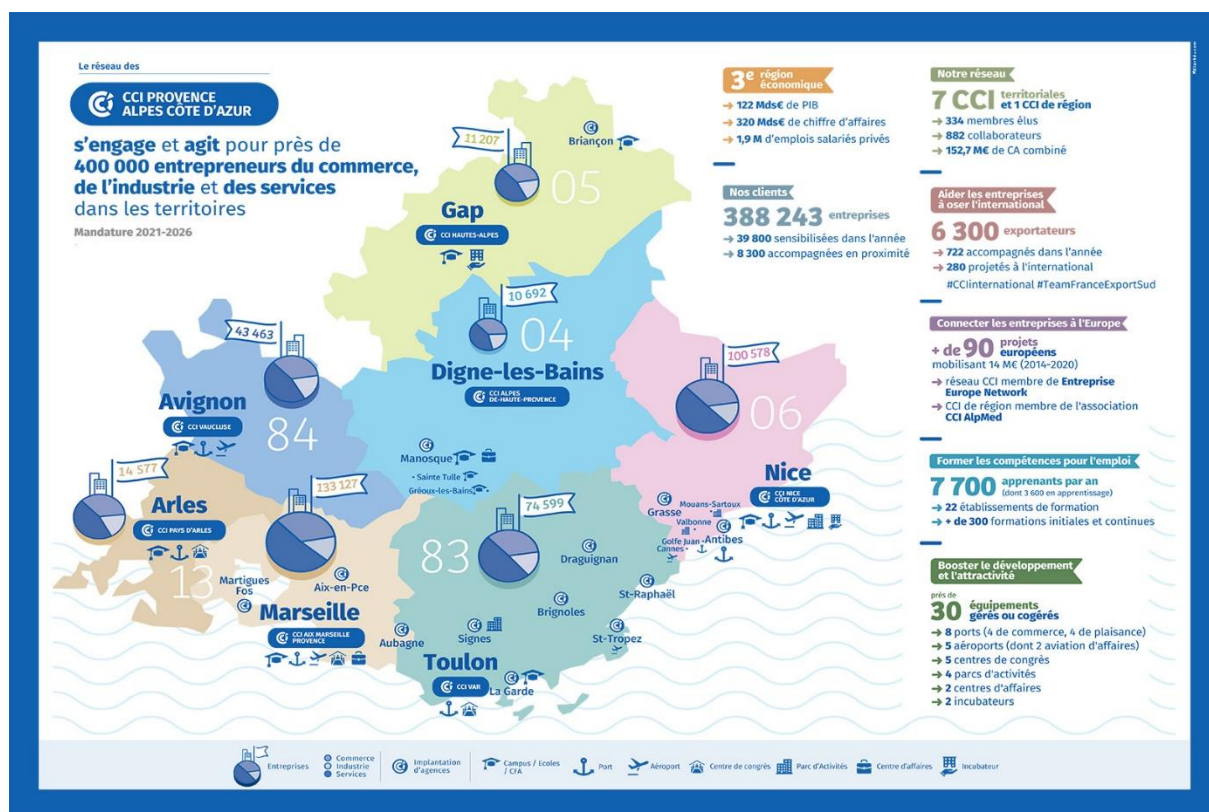
RAPPEL SUR LE RESEAU CCI EN REGION Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conformément au Schéma directeur 2021-2026 du réseau, les CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'étendent sur l'ensemble de la région administrative et comptent 7 CCI rattachées à la CCIR :

- CCI des Alpes de Haute Provence
- CCI des Hautes Alpes
- CCI Nice Côte d'Azur
- CCI Métropolitaine Aix Marseille Provence
- CCI du Pays d'Arles
- CCI du Var
- CCI de Vaucluse

L'assemblée générale de la CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 59 élus.

La carte ci-dessous reprend par département l'ensemble des équipements et les chiffres clés en date d'octobre 2023



En Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la construction de la COM fait converger plusieurs grandes lignes directrices qui en orientent les contours :

- La conformité vis-à-vis du COP,
- La cohérence avec les schémas régionaux dont le SRDEII et le SRADDET,
- Le respect des spécificités territoriales et des engagements pris avec les acteurs publics et privés.

En matière d'accompagnement des entreprises et afin d'approfondir leurs connaissances du territoire, les CCI de

la région et les services économiques de l'Etat en région pourront coordonner leurs synergies chaque fois que nécessaire sur les thématiques déclinées dans la présente COM.

Cette COM s'inscrit dans la continuité de la stratégie actée par les CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la période 2021-2026, laquelle repose sur cinq axes majeurs pour mieux transformer nos territoires et nos entreprises :

En poursuivant la transformation du réseau,

En soutenant l'entrepreneuriat, la relance et les transitions,

En agissant pour un territoire attractif,

En misant sur la formation, l'emploi et l'orientation,

En confortant le positionnement à l'international.

- Enjeux prioritaires :

- Renforcer le rôle des CCI comme opérateur de proximité,
- Accompagner les entreprises dans leurs transitions numérique, écologique, énergétique, économiques et RH,
- Innover au service de la transition environnementale et de la croissance durable,
- Contribuer aux dynamiques de développement économique des filières stratégiques pour renforcer la résilience du territoire ;
- Encourager et valoriser l'entrepreneuriat par la création, la reprise et la transmission d'entreprise,
- Mobiliser les leviers de croissance (international, recrutement, financement),
- Conforter par le renouvellement de ses offres la place des CCI à l'interface Territoire/Entreprise,
- Soutenir l'économie des territoires.
- Valoriser le monde de l'entreprise auprès des actifs, jeunes, demandeurs d'emploi afin de les guider vers des secteurs porteurs
- Conforter nos missions de Service public d'intérêt général dans le domaine de l'orientation et de l'apprentissage
- Proposer une offre de formation répondant aux métiers en tension ou en devenir

S'appuyer sur une démarche transversale : « Porter la parole de l'entreprise » et assurer l'interface entre les ressortissants, les pouvoirs publics et les élus.

Cette stratégie se fonde sur une ambition partagée, en cohérence avec les priorités affichées par le Conseil régional, notamment via le SRDEII, pour l'élaboration duquel les CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont apporté leur contribution experte.

Plusieurs axes de collaboration entre le Conseil régional et le réseau des CCI vont être mis en place à travers une convention cadre de partenariat 2023-2026. Celle-ci repose sur une gouvernance économique régionale et la déclinaison de cinq axes stratégiques prioritaires de collaboration qui sont les suivants :

Axe 1 : Vers une croissance régionale 100% climat positif

Axe 2 : Vers une région industrielle souveraine plus résiliente face aux crises

Axe 3 : Faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur l'une des régions les plus innovantes d'Europe

Axe 4 : Accélérer la croissance des entreprises : compétences, international, développement et transmission

Axe 5 : Une Région plus simple, plus proche et plus lisible au service d'une croissance équilibrée des territoires

Cette convention cadre vise à rationaliser les interventions de chacun, accentuer leurs effets grâce à une coordination optimisée et concentrer les efforts financiers et opérationnels sur les actions à fort potentiel.

ANNEXE

Bilan annuel de l'état d'avancement des mutualisations internes au réseau ainsi qu'avec le réseau des CMA

Actions de mutualisation entre CCI

- Pour gagner en efficacité, le réseau des CCI en région Provence Alpes Côte d'Azur s'est structuré autour d'une double logique associant mutualisation régionale et redistribution territoriale des actions opérationnelles de sorte qu'un service optimum puisse être rendu aux entreprises, tout en rationalisant autant que possible les coûts qui en découlent. Cette organisation a été validée lors de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2022, dans le cadre du Schéma Régional d'Organisation des Missions (SROM) ce dernier décrit les fonctions et les missions qui sont exercées par la CCIR et les CCIT qui lui sont rattachées. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale et tient compte des normes d'intervention adoptées par CCI France, fin 2023 le réseau régional comptait ainsi 18 référents régionaux au service de l'ensemble des CCIT sur les sujets suivants : commerce, industrie, hydrogène, énergie, orientation/parcours métiers, entrepreneuriat, formalités entreprise, transitions numériques et IA, transitions écologiques, transitions RH, tourisme, territoires, offre collectivités, RSE, Europe, études et observatoires, axe Mers, risques climatiques et emploi /compétences
- Depuis fin 2023 un travail d'état des lieux du SROM ainsi que des 5 schémas sectoriels suivants : appui aux territoires, appui aux entreprises, équipements gérés, représentation des entreprises et formation/enseignement et emploi, est en cours de réalisation dans un souci d'amélioration continue de nos actions de mutualisation

Les mutualisations avec les autres réseaux consulaires, notamment les CMA

- En engageant, chaque fois que possible, des actions de mutualisation, d'une part entre CCI et d'autre part avec les autres réseaux consulaires, notamment les chambres des métiers et de l'artisanat (CMA) ; Concernant les mutualisations avec les CMA, outre les opérations nationales menées conjointement, les CCI du réseau ont déployé les mêmes dispositifs, en partenariat avec la région sud. Il s'agit notamment des programmes « Eco-défis des commerçants et des artisans » et « Mon projet d'entreprise ». Ces dispositifs d'accompagnement des entreprises utilisent les mêmes plateformes et se déploient selon les mêmes modalités. Des actions concertées ont été également mises en place dans le cadre des situations de crise « émeutes urbaines » dans les bouches du Rhône et « inondations » notamment dans le département des hautes Alpes.

Une convention de partenariat a été établie et validée par les assemblées générales respectives des deux entités consulaires. Cette dernière a été signée le 16 mai 2023, un suivi des plans d'actions mentionnés a également été institué.

Les prises de positions communes sur des points d'actualités ou de conjoncture économique est l'un des axes de cette mutualisation, ainsi un collectif des acteurs économiques régionaux a été constitué, il réunit notamment la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMA Provence-Alpes-Côte d'Azur, la chambre régionale d'agriculture, la CRESS,par ailleurs les précédents acteurs en lien avec France Travail, l'URSSAF et la banque de France établissent une note de conjoncture trimestrielle commune qui est commentée et présentée à la presse.

Sur le sujet de l'export, la CCI a effectué la formation des équipes CMA sur l'offre Team France Export et ses conseillers interviennent auprès des entreprises ressortissantes de la CMA ayant des projets à dimension internationale.

ANNEXE

Rappel méthodologique

Les définitions de la norme 4.9

La norme 4.9 - Comptabilité analytique commune du réseau - du cadre OBCF (cadre d'organisation budgétaire, comptable et financière) permet de rendre compte de l'ensemble des actions des CCI en fonction d'un cadre commun décliné par missions et programmes.

L'objectif est de fournir aux élus, aux pouvoirs publics et aux tiers intéressés des informations homogènes sur l'exercice des missions des établissements du réseau et sur l'utilisation des ressources qui y sont affectées, au travers d'indicateurs de gestion et d'effectifs ainsi que d'indicateurs d'activité et de performance.

Cette norme a été adoptée par l'assemblée générale de CCI France et approuvée par la tutelle (ministère du Budget et ministère des PME). Elle est applicable aux établissements du réseau des CCI depuis le 1er janvier 2013. La norme 4.9 a vocation à être utilisée pour piloter les actions du réseau, pour en rendre compte et pour les évaluer.

❖ Définition d'une entreprise

Une entreprise est un établissement ressortissant ou non de la CCI.

❖ Définition d'une entreprise sensibilisée

Une entreprise sensibilisée est un établissement, ressortissant ou non de la CCI, ayant bénéficié d'une des prestations suivantes :

- ✓ D'une action de sensibilisation en ligne (autodiagnostic par exemple) ;
- ✓ D'une campagne d'appels sortants, d'un numéro vert pour les appels entrants ;
- ✓ D'une newsletter ;
- ✓ D'un guide méthodologique ;
- ✓ D'une manifestation / intervention / action collective d'information et de sensibilisation organisée par la CCI sur le thème du programme, tenue sur la période concernée, quel que soit le lieu du déroulement (centre, antenne, délégation de la CCI...) et son mode (présentiel ou distanciel).

❖ Définition d'une entreprise accompagnée

Une entreprise accompagnée est un établissement, ressortissant ou non de la CCI, ayant bénéficié d'une des prestations suivantes :

- ✓ D'un diagnostic ;
- ✓ D'un audit approfondi ;
- ✓ D'un coaching ;
- ✓ D'une action de formation intégrée à un programme d'accompagnement complet ;
- ✓ D'une mise en réseau / club / événement ;
- ✓ D'un atelier collectif ;
- ✓ D'un accélérateur.

L'accompagnement peut-être de deux natures : individuel ou collectif.

❖ Les programmes appelés dans les axes

Axes	Programmes	Définitions
Axe 1 Accompagner la transition écologique des entreprises et le développement durable des territoires	A05 - Développement durable /environnement	Apporter un appui opérationnel aux entreprises dans leurs mutations écologiques et leurs démarches de développement durable
	A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises	Animer et mettre en réseau les entreprises
	C01 - Développement et aménagement du territoire	Informar, conseiller, accompagner les acteurs publics des territoires dans leurs démarches de développement économique durable
Axe 2 Accompagner les entreprises dans leurs transitions numériques, économiques et RH	A07 - Développement commercial, financement	Apporter un appui opérationnel aux entreprises sur les thématiques du développement commercial, du financement et sur les thématiques non listées dans les autres programmes
	B06 - Emploi / Compétences / RH	Apporter un appui opérationnel aux entreprises dans leurs démarches de développement des compétences et leurs politiques RH
	A04 - Innovation, numérique	Apporter un appui opérationnel aux entreprises dans leur démarche d'innovation et leurs mutations technologiques et numériques
Axe 3 Anticiper, orienter, former et recruter	B01 - Apprentissage	Développer, gérer et/ou soutenir un dispositif de formation en apprentissage
	B02 - Formation initiale hors apprentissage	Développer, gérer et/ou soutenir un dispositif de formation initiale en temps plein
	B03 - Formation continue	Développer, gérer et/ou soutenir un dispositif de formation continue
	B04 - Recherche Développement / Doctorat	Développer, gérer et/ou soutenir un dispositif de recherche au sein des écoles en programme de formation doctorat, en recherche appliquée, en recherche académique des enseignants
	B05 - Découverte - Orientation professionnelle	Faire découvrir l'entreprise auprès des jeunes, salariés et demandeurs d'emploi à la recherche d'une orientation
	B07 - Autres activités de formation	Développer, gérer et/ou soutenir tout autre dispositif de formation et activité liée à la formation

Axes	Programmes	Définitions
Axe 4 Entreprendre et Transmettre	A01 - Formalités	Informar, assister et réaliser des formalités d'entreprises
	A02 - Création / transmission / reprise	Apporter un appui opérationnel aux porteurs de projets dans la création, la reprise, le démarrage ou la transmission d'entreprise
Axe 5 Accompagner les entreprises à l'international	A03 - Développement international	Apporter un appui opérationnel aux entreprises dans leur développement international
Axe 6 Représenter les intérêts des entreprises	A08 - Information économique	Produire et diffuser une information généraliste de nature économique et juridique, non rattachable à un autre programme
	D01 - Mission consultative territoriale	Porter l'avis des entreprises du territoire auprès des pouvoirs politiques/économiques territoriaux Représenter le tissu économique auprès des instances professionnelles et organes institutionnels
	D02 - Mission consultative nationale, européenne et internationale	Porter l'avis des entreprises auprès des pouvoirs politiques/économiques nationaux, européens et internationaux Représenter le tissu économique auprès des instances professionnelles et organes institutionnels
	D03 - Études & recherche	Mener des études et recherches permettant l'exercice de la mission consultative

L'enquête de performance COP COM

La production de l'enquête de performance de l'accompagnement des CCI sur le développement des entreprises, utilisée dans le cadre de l'évaluation du COP et des COM, a été confiée à l'institut OpinionWay.

Comme lors des trois enquêtes de performance précédentes, l'institut aura interrogé par téléphone un échantillon de 3 600 entreprises accompagnées par une CCI et réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin.

Un échantillon d'une telle ampleur a de nombreux avantages :

- Obtenir des résultats d'ensemble particulièrement solides, en minimisant les marges d'erreur ;
- Donner de la visibilité aux résultats dans tous les territoires d'implantation des CCI, y compris à ceux dont le poids est plus réduit au regard de l'économie française ;
- Observer les particularités des différentes catégories d'entreprises ;
- Isoler les motifs de satisfaction et d'insatisfaction en fonction des accompagnements reçus.

L'échantillon aura été constitué par les CCI avec l'objectif de représenter fidèlement la structure des entreprises accompagnées au cours de l'année 2023, et selon une clef de répartition régionale définie au niveau national. Il

aura été diversifié afin de permettre une lecture fiable des résultats sur les critères suivants :

- La région d'implantation de l'entreprise accompagnée ;
- Le nombre de salariés de l'entreprise accompagnée ;
- Le secteur d'activité de l'entreprise accompagnée ;
- La prestation d'accompagnement fournie à l'entreprise ;
- Le caractère payant ou gratuit de la prestation d'accompagnement fournie à l'entreprise.

Un travail de redressement statistique aura été opéré afin d'obtenir un tableau fidèle à la réalité des entreprises accompagnées par les CCI.

En lien étroit avec les axes définis dans le COP, le questionnaire aura permis de mesurer :

- Le taux de satisfaction global de la prestation,
- Le taux de recommandation de la CCI à un autre chef d'entreprise,
- L'utilité de l'accompagnement

Ces trois indicateurs de qualité figurent dans les rapports d'exécution des COM des CCIR.

Cinq autres indicateurs auront également été présents dans les COM des CCIR et concernent l'impact de l'accompagnement de la CCI :

- Taux d'utilité,
- Impact de l'accompagnement sur l'investissement,
- Impact de l'accompagnement sur l'emploi,
- Impact de l'accompagnement sur chiffre d'affaires,
- Taux de transformation / de passage à l'acte

OpinionWay fournit un rapport national consolidé des résultats de cette enquête ainsi que des résultats régionaux.

A l'instar de la mesure de la performance des CCI dans leur accompagnement des entreprises, une enquête relative à la satisfaction des collectivités locales est également réalisée. Elle vise à mesurer le taux de satisfaction et de recommandation des CCI par les collectivités et leurs entités liées (agences de développement, offices de tourisme...) dans le cadre des relations de partenariat et de collaborations récurrentes qu'elles entretiennent. Cette enquête est consolidée au plan national.

ANNEXE

Trajectoire TCCI

Tableau de synthèse d'affectation de TCCI et trajectoire pluriannuelle

	2023 prévisionnel COM	2023 réel	2027 Trajectoire COM 	Traj. COP 2023	Traj. COP 2027
Axe 1- Accompagner la transition écologique des entreprises et le développement durable des territoires	24 %	26,5 %		28% 18%	29% 19%
Axe 2- Accompagner les entreprises dans leurs transitions numériques, économiques et RH	21 %	20,3 %		30% 18%	31% 19%
Axe 3 – Anticiper, orienter, former et recruter	12 %	17,4 %		15% 3%	14% 3%
Axe 4 – Entreprendre et Transmettre	25 %	20,8 %		34% 20%	34% 20%
Axe 5 – Accompagner les entreprises à l'International	7 %	6,5 %		14% 4%	14% 4%
Axe 6 – Représenter les intérêts des entreprises	11 %	8,4 %		17% 7%	15% 6%